



LIGUE LAVAL 2017 / D1-D2

Catégories U8 à U10

RÉUNION DES ENTRAÎNEURS
Complexe Sportif Bois-de-Boulogne
10 mai 2017



Retrouvez nous sur facebook

Déroulement de la rencontre



- ❑ 18h45 : Arrivée des entraîneurs et remises des enveloppes
- ❑ 19h10 : Ouverture de la rencontre / Volet administratif
Présenté par M. Yannick Guégano, Coordonnateur de la Ligue Laval
- ❑ 19h30 : Les Modifications aux lois du jeu
Présenté par M. Pierre Mc Kay, Directeur secteur arbitrage ARS Laval
- ❑ 20h00 : Mouvements de préparation spécifique à l'apprentissage en soccer
Présenté par Mme Chantal Daigle, Secteur technique ARS Laval

Coordonnées



- ❑ **Coordonnatrice Ligue Laval**
 - ❑ Roxane Therrien
 - ❑ Téléphone : (450) 975-3366 poste 2248
 - ❑ Télécopieur : (450) 975-1106
 - ❑ Courriel : liguelaval@soccer-laval.qc.ca

- ❑ **Coordonnateur des ligues et des événements**
 - ❑ Yannick Guégano
 - ❑ Téléphone : (450) 975-3366 poste 2249
 - ❑ Télécopieur : (450) 975-1106
 - ❑ Courriel : competition@soccer-laval.qc.ca

Documentation

- ❑ Code PTS-Ligue
- ❑ Procédure de match
- ❑ Feuilles de match (25)



Site internet ARS LAVAL:

<http://www.soccer-laval.qc.ca/>

- ❑ Guide d'utilisation PTS-Ligue
- ❑ Règlements Ligue Laval D1-D2
- ❑ Carte des terrains



PTS-Ligue

PTS-LIGUE

<http://www.tsisports.ca/liguetmp.html>

1. Modification du mot de passe
2. Mise à jour de la liste de joueurs/entraîneurs et numéro des chandails
3. Impression des feuilles de matchs
 - Remettre à l'arbitre la feuille de matchs 15 minutes avant le début de chaque rencontre avec la **liste de vérification**.
 - Récupérer les feuilles de match et **liste de vérification** auprès de l'arbitre après chaque match.
4. Homologation de la feuille de match après chaque partie
 - Chaque entraîneur doit entrer les résultats inscrits sur la feuille de match dans un délai de 48 heures après la parties.

Saison régulière

Catégories U08 à U10 / Division 1 et 2

Ligue de développement
Début de la saison : 20 et 27 mai

Pas de classements, pas de séries, aucun résultat ou statistiques affichées.



Format de jeu



<u>Soccer à 7</u>	<u>Soccer à 9</u>	<u>Soccer à 11</u>
U08 à U10 : 2 X 25 minutes	U11 : 2 X 25 minutes U12 : 2 X 30 minutes	U13 et U14 2 X 35 minutes U15 et U16 2 X 40 minutes U17 et U18 2 X 45 minutes Senior 2 X 45 minutes

Nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match :

•Soccer à 7	•Soccer à 9	•Soccer à 11
<p>Sur le terrain :</p> <p>-7 joueurs dont le gardien de but</p> <p>Le minimum sur le terrain :</p> <p>-5 joueurs habillés et aptes à jouer</p> <p>Le maximum inscrit sur la feuille de match est de 16 joueurs.</p>	<p>Sur le terrain :</p> <p>- 9 joueurs dont le gardien de but</p> <p>Le minimum sur le terrain :</p> <p>- 6 joueurs habillés et aptes à jouer</p> <p>Le maximum inscrit sur la feuille de match est de 18 joueurs.</p>	<p>Sur le terrain :</p> <p>- 11 joueurs dont le gardien de but</p> <p>Le minimum sur le terrain :</p> <p>- 7 joueurs habillés et aptes à jouer</p> <p>Le maximum inscrit sur la feuille de match est de 25 joueurs</p>
<p>Le dépassement de l'utilisation maximum de joueurs habillés permis entrainera un forfait automatique pour l'équipe fautive.</p>		

Utilisation des joueurs « Mutés »



Tout joueur qui change de club, est considéré comme un joueur muté pendant **deux années d'activité consécutives**.

Catégories	Classe	Classe	Classe	Classe
	Locale	A	AA	AAA
	RÉGIONAL (ARS)	RÉGIONAL (ARS)	PROVINCIAL (FSQ)	PROVINCIAL (FSQ)
U4	illimité	n/a	n/a	n/a
U5	illimité	n/a	n/a	n/a
U6	illimité	n/a	n/a	n/a
U7	illimité	n/a	n/a	n/a
U8	illimité	n/a	n/a	n/a
U9	illimité	2	n/a	n/a
U10	illimité	2	n/a	n/a
U11	illimité	2	n/a	n/a
U12	illimité	2	2	n/a
U13	illimité	3	3	n/a
U14	illimité	4	4	4
U15	illimité	4	4	4
U16	illimité	4	4	4
U17	illimité	6	6	6
U18	illimité	6	6	6
U21	illimité	illimité	illimité	illimité
Senior	illimité	illimité	illimité	illimité
O-35	illimité	illimité	illimité	illimité

Utilisation des joueurs réserves

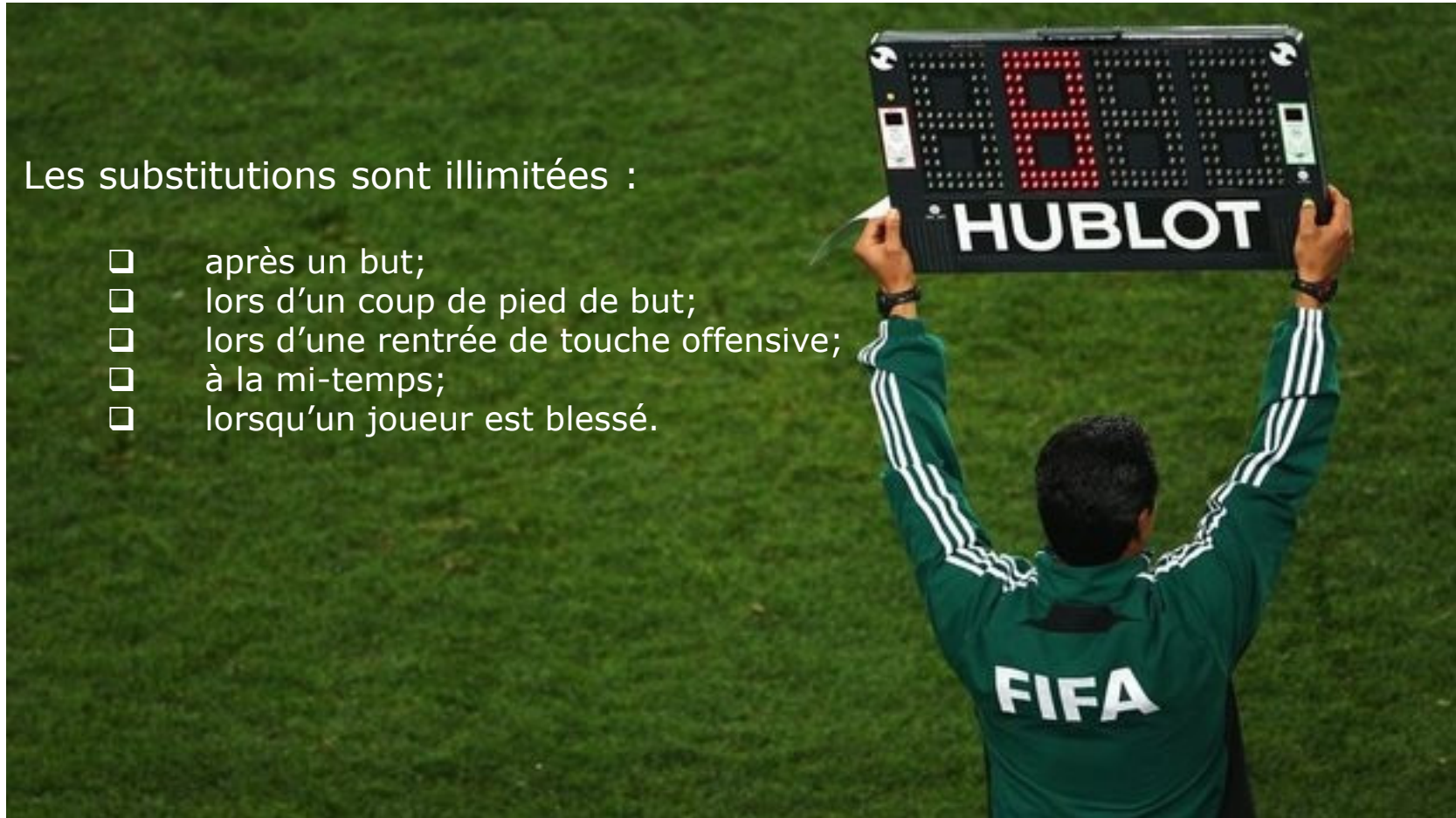
- Un joueur réserve est un joueur provenant du même club
 - Classe et/ou division inférieure
 - Catégorie égale ou inférieure
- Une équipe peut utiliser un maximum de cinq (5) joueurs « réserves » par match qui ne sont pas sur la liste officielle de l'équipe.



Les substitutions

Les substitutions sont illimitées :

- après un but;
- lors d'un coup de pied de but;
- lors d'une rentrée de touche offensive;
- à la mi-temps;
- lorsqu'un joueur est blessé.



Forfait

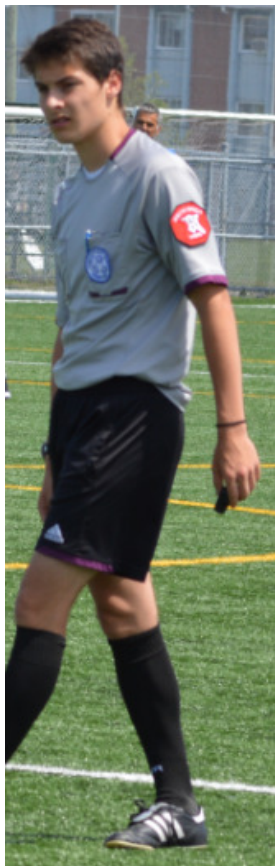
Le forfait est automatique pour les raisons suivantes :

- Absence d'une ou des équipes;
- À défaut du nombre minimum de joueurs requis;
 - Soccer à 7 = 5 joueurs
 - Soccer à 9 = 6 joueurs
 - Soccer à 11 = 7 joueurs
- Absence de la liste de vérification et/ou de la feuille de match;

*Cette règle s'applique 15 minutes après l'heure fixée pour le début du match.
Si aucune équipe ne se présente sur le terrain, le forfait s'applique aux 2 équipes.*



Arbitre mineur



Arbitre âgée de moins de 18 ans portant un écusson rouge
« ARBITRE MINEUR »

Langage ou geste abusif, violent ou
insultant envers un arbitre âgée de moins
de 18 ans portant l' écusson rouge

=

minimum de 5 matchs de suspension





**Bonne saison 2017
à tous !**

